

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TIEPOLO AMERIQUE

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de maximiser la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire sans référence à un indice. Dans ce cadre, le gérant n'est donc pas astreint à répliquer ou suivre les performances d'un indice mais à rechercher une performance par une allocation discrétionnaire dans les trois classes d'actifs : action, titres de créance et instruments du marché monétaire.

Il n'y a pas d'indicateur de référence compte tenu de l'objectif de gestion. Cependant, il sera tenu compte d'une comparaison avec l'indice S&P 500 (converti en euros) a posteriori.

Stratégie d'investissement

L'OPCVM adopte une stratégie à long terme. L'objectif est de rechercher la performance par la constitution d'un portefeuille centré sur les secteurs et les valeurs les plus aptes à bénéficier de la croissance mondiale.

Les stratégies mises en oeuvre pour l'allocation d'actifs, la sélection des secteurs et des titres retenus dans la construction du portefeuille et pour la gestion de l'OPCVM résultent essentiellement d'une approche, « top down » et « bottom up » en utilisant les critères de l'analyse financière fondamentale et de gestion des risques de marchés. Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM n'exclura ni l'approche growth (valeurs de croissance) ni l'approche value (valeurs décotées), qui peuvent se voir plus ou moins représentés en fonction des opportunités.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs, dont :

- De 50% à 100% aux marchés des actions nord-américaines ;

- De 0% à 30% aux marchés des pays émergents ;

- De 0% à 25% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations inférieurs à 1 milliard €.

- De 0% à 50% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations, libellés en euro ou devises, dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés à l'achat ou en cours de vie.

- de 0% à 50% en instruments de taux d'émetteurs du secteur privé. Les titres de créance de la zone euro et de la zone dollar représentent l'univers d'investissement privilégié de la poche d'instruments de taux.

De 0% à 10% en obligations convertibles

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi :

- en actions,

- en titres de créance et instruments du marché monétaire,

- jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 10% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français et européen ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

- les contrats financiers à terme ferme et pour 10% maximum sur les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

- dépôts.

COMMENTAIRE DE GESTION

1) Politique de gestion de l'année fiscale 1^{er} juillet 2023 - 28 juin 2024 :

L'exercice annuel de votre fonds Tiepolo Amérique a commencé sur fonds de rebond des valeurs américaines, tirées par des résultats très satisfaisants, en particulier pour les entreprises du secteur de la technologie, logiciel et infrastructure. L'économie défiait alors les prévisions unanimes de récession, avec une croissance du PIB de +4,9% au T3 2023. Et un taux de chômage ne dépassant pas 3,88%. Votre fonds a été porté par ces vents favorables, en particulier grâce à son exposition aux valeurs technologiques.

Pourtant, ces indicateurs au beau fixe devinrent finalement sources d'inquiétudes. On a parlé de risque de « surchauffe », puisque le ralentissement de l'inflation marquait le pas aussi, avec un taux resté obstinément au-dessus de 3%. Ceci laissait présager d'un environnement de taux restrictif sur la durée, et les marchés obligataires furent donc la principale cause de faiblesse boursière à l'automne 2023.

Il fallut que ces tensions amènent le rendement des obligations du trésor à 10 ans vers les 5% pour que la Fed se décide enfin à calmer les angoisses avec un de ses fameux « pivots », ou promesse d'un cycle de baisse de ses taux directeurs. La fin de l'année calendaire a donc été portée par ces prévisions allant jusqu'à 150bps de baisse de taux pour l'année à suivre. Cela conduit à un très fort rebond des petites capitalisations ainsi que des valeurs et secteurs jusque-là en défaveur, comme celui de la santé.

Notre portefeuille, plutôt exposé aux grandes capitalisations et aux valeurs de croissance, profita donc un peu moins de ce rallye de fin d'année. Fidèles à notre philosophie, nous évitions de courir après de tels mouvements passagers.

Pour rappel, le portefeuille est géré avec deux poches complémentaires : une poche « cœur » et une poche « satellite ». La poche « cœur » est gérée par nos soins avec un style de gestion *buy and hold* de long terme en sélectionnant en interne des actions qui sont positionnées pour surperformer dans la durée. Pour la poche « satellite », nous intégrons une gestion du risque développée par la société *QueenField AI Technologies* s'appuyant sur l'intelligence artificielle avec un outil appelé *EquityEdge*.

Le second semestre fiscal de votre fonds (à partir du 1^{er} janvier 2024), fut l'objet un certain retour à la normale. L'économie restant robuste, la Fed entreprit de tempérer les prévisions de baisse des taux, négociant ainsi un « atterrissage en douceur ». Pour les marchés actions, ce fut une accélération des flux d'investissements vers les « 7 magnifiques » et grandes capitalisations du secteur de la technologie : Microsoft, Amazon, Apple, Meta, Alphabet, Eli Lilly -à la place de Tesla- et surtout Nvidia, la valeur phare de la révolution de l'Intelligence artificielle. Le titre enregistre une performance de 149% sur janvier-juin 2024.

Notre poche cœur a largement bénéficié de cette tendance, grâce en particulier à des surpondérations sur Nvidia, Netflix ou Amazon, entre autres. Notre poche satellite a été beaucoup moins exposée aux valeurs technologiques et le système, en recherche de diversification a oscillé entre différentes allocations avant de trouver un portefeuille stable en mai.

Les publications du premier trimestre 2024 ont plaidé pour la concentration, puisqu'en dehors des *mag7* ainsi que quelques rares autres, la plupart des sociétés ont annoncé des résultats passables assortis de prévisions prudentes. On s'inquiète à nouveau d'un ralentissement économique, les ménages les plus modestes semblant incapables de maintenir leur niveau de consommation. Pourtant,

la Fed s'est montrée à l'aise avec cette situation, et les investisseurs ont fini le semestre en s'attendant tout au plus à 50bps de réduction des taux pour 2024.

Il convient de rappeler que le fond a une exposition assumée aux fluctuations du dollar américain. Sur l'exercice, le billet vert a fluctué entre 1.05 et 1.125 par rapport à l'euro, mais n'enregistre une variation que de +1.8% sur la période. Ces conditions de faible volatilité, avec une légère appréciation du dollar, présentent un cadre idéal pour investir dans les actions américaines.

Au titre de l'exercice 2023-2024, le fonds Tiepolo Amérique affiche une hausse de 19%* avec une Valeur Liquidative (VL) de 16.22€ au 28/06/2024.

Que faut-il attendre pour l'année à venir ?

Si la performance de l'exercice s'est faite sur fonds de faible volatilité des marchés actions, on peut envisager plus de variabilité pour le reste de 2024. En plus de signes de ralentissement de la croissance, l'élection présidentielle ajoute l'incertitude quant à la capacité des Américains à se rassembler autour d'un projet social et économique.

En réalité, la volatilité était déjà présente pour les investisseurs en titres vifs que nous sommes. Nombres de publications ou de changement de guidance se sont accompagnés de mouvements de 15%-20% sur les titres concernés. Il en faudrait peu pour que cette dispersion se transforme en corrélation, et qu'on observe des mouvements de plus grande amplitude au niveau des indices.

Un des catalyseurs possibles serait un dégonflement des valorisations des *7 Magnifiques*. Les investisseurs pourraient rapidement perdre patience si les lourds investissements dans l'IA tardent trop à payer. Le précédent malheureux de Meta sur le Metaverse en 2022 a valeur d'avertissement.

Un scénario plus positif serait de voir nombres d'autres sociétés se joindre au mouvement haussier initié par les leaders. Les bilans sont solides, les opportunités d'investir sont là, que ce soit dans la médecine, l'infrastructure, ou encore l'éducation. La population arrivée d'Amérique centrale commence à s'intégrer dans le marché du travail, relâchant la tension sur l'emploi. Leurs aspirations à vivre et consommer comme des Américains seront un formidable moteur dans la décennie à venir.

En attendant, une croissance moindre n'est pas absence de croissance. La sélection des valeurs en sera d'autant plus nécessaire pour continuer à produire des performances. Quant à la volatilité, c'est notre métier de supporter les caprices à court terme du marché et d'y discerner les opportunités.

**les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont ni garanties, ni constantes dans le temps.*

2) Politique de rémunération :

Financière Tiepolo a mis en place une politique et des pratiques de rémunération appelée Politique de Rémunération en vue d'assurer une gestion saine et efficace des risques qu'elle a décidé de rendre applicable aux personnels identifiés comme preneurs de risques afin de prévenir, gérer et éviter les situations de conflits d'intérêts et les risques incompatibles ou inconsidérés au regard de l'intérêt des investisseurs des fonds gérés par la société.

L'ensemble des principes directeurs de la Politique de Rémunérations ainsi que leurs mises en œuvre sont détaillés et mis à jour sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique informations légales : Politique de Rémunération.

Elle est accessible ici : [www.tiepolo.fr/Informations Légales](http://www.tiepolo.fr/Informations_Légales)

Une version papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur simple demande auprès de Financière Tiepolo : 48 avenue Victor Hugo, 75116 Paris - Tél : 01 45 61 78 78.

Le montant total des rémunérations versées en 2023 s'est élevé à 3.3 millions €. Ce montant se répartit comme suit :

Année 2023	
Collaborateurs	29
Salaires fixes	2 153 058,00
Rémunération variable	1 518 200,00
Rémunération totale	3 671 258,00
> dont preneurs de risque	2 234 536,00
> dont non preneurs de risques	1 436 722,00

3) Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux mouvements (achats et ventes de titres) intervenus au cours des 12 derniers mois.

Code Valeur	Lib Valeur	Achat en €	Valeur	Lib Valeur	Vente en €
US0378331005	APPLE INC	7 086 443,70	US0378331005	APPLE INC	4 810 698,34
US5949181045	MICROSOFT CORP	4 733 812,11	US91324P1021	UNITEDHEALTH GRP	4 034 777,30
US91324P1021	UNITEDHEALTH GRP	3 279 340,01	US67066G1040	NVIDIA CORP	3 010 278,95
US6174464486	MORGAN STANLEY	2 034 192,14	US5949181045	MICROSOFT CORP	2 751 235,84
US92826C8394	VISA INC-CLASS A	2 017 531,88	US0367521038	ELEVANCE HEALTH	2 089 780,47
US00724F1012	ADOBE INC	1 953 674,91	US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	2 085 091,08
US57636Q1040	MASTERCARD INC-A	1 904 193,12	US00724F1012	ADOBE INC	1 907 074,82
US0367521038	ELEVANCE HEALTH	1 883 747,85	IE00BK9ZQ967	TRANE TECHNOLOGI	1 568 228,05
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	1 828 412,53	US3377381088	FISERV INC	1 557 703,58
US21036P1084	CONSTELLATION-A	1 815 918,28	US5801351017	MCDONALDS CORP	1 485 181,29
US8725401090	TJX COS INC	1 732 214,92	US2172041061	COPART INC	1 362 866,74
US81762P1021	SERVICENOW INC	1 720 928,23	US4523081093	ILLINOIS TOOL WO	1 345 183,54
US67066G1040	NVIDIA CORP	1 670 525,72	US7427181091	PROCTER & GAMBLE	1 325 186,04
US38141G1040	GOLDMAN SACHS GP	1 666 718,90	US65339F1012	NEXTERA ENERGY	1 300 562,47
US1491231015	CATERPILLAR INC	1 594 595,75	US8552441094	STARBUCKS CORP	1 241 085,62

Informations concernant la prise en compte des risques en matière de notation ESG au niveau de l'OPC et classification de l'OPC selon le Règlement SFDR :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

TIEPOLO AMERIQUE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

29/12/2023 Changement de délégation : La modification du délégataire de la gestion administrative comptable : A compter du 1er janvier 2024, le Crédit Industriel et Commercial (CIC), 6 avenue de Provence 75009 PARIS.

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : La mise en conformité du prospectus avec l'ajout de la mention réglementaire concernant l'absence de dispositif de Gates .

06/03/2024 Frais : La mise à jour des dénominations dans le tableau des frais facturés à l'OPCVM, auparavant frais administratifs externes à la société de gestion, dorénavant frais de fonctionnement et autres services.

06/03/2024 Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM au niveau des commissions de mouvement, sans entraîner une augmentation, via la modification des frais perçus au titre des transactions sur OPC.

06/03/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la méthode de valorisation des titres de créances négociables et autres TCN.

TIEPOLO AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

7 rue de Tilsitt
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

TIEPOLO AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

7 rue de Tilsitt
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de parts du FCP TIEPOLO AMERIQUE ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TIEPOLO AMERIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	57 447 749,29	22 526 231,47
Actions et valeurs assimilées	57 447 749,29	22 526 231,47
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 447 749,29	22 526 231,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	4 912 603,53	5 209,05
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 912 603,53	5 209,05
Comptes financiers	2 418 464,32	602 694,97
Liquidités	2 418 464,32	602 694,97
Total de l'actif	64 778 817,14	23 134 135,49

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	59 625 530,08	19 294 041,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 683 568,68	3 990 549,37
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 188 078,73	-367 791,73
Total des capitaux propres	64 121 020,03	22 916 799,52
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	657 797,11	217 335,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	657 797,11	217 335,97
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	64 778 817,14	23 134 135,49

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	53,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	307 159,44	126 612,76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	307 159,44	126 666,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	159,72
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	159,72
Résultat sur opérations financières (I - II)	307 159,44	126 506,77
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 158 310,65	427 320,14
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-851 151,21	-300 813,37
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-336 927,52	-66 978,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 188 078,73	-367 791,73

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007033295	1,5 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % Les frais administratifs externes sont pris en charge par la société de gestion.	Actif net hors OPC

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007033295	2% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0007033295 C

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an.

A partir du 01/07/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :
le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5%, en linéaire, prorata temporis. (après imputation des frais fixes de gestion).

Elle est égale à 10% TTC au-delà d'une performance annuelle et positive de 5% après imputation des frais de gestion fixes.

A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 30/06/2023 à l'issue de la valeur liquidative du 30/06/2023 selon ces modalités.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
(1) Société de gestion : 75% (2) Dépositaire : 25% Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, obligations, certificats, droits : 0,30% TTC maximum minimum : 15€ France – Belgique – Pays Bas minimum : 30€ Autres Pays Instruments financiers à terme : (1) Société de gestion Forfait -Futures : 3€/lot (2) Dépositaire Forfait – Futures : 1,50€/lot (2) Dépositaire : 100% Titres négociables à court terme : Forfait : 20€ France – RGV Forfait : 40€ Etranger – Cedel OPC : Forfait = France/Euroclear : 10€ - Etranger : 40€ Off shore : 150€	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les frais de recherche conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	22 916 799,52	14 503 094,58
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	36 819 191,90	22 787 532,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 911 692,39	-16 654 443,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 752 165,78	4 480 749,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 763 104,02	-1 380 832,68
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-145 495,54	-152 227,53
Différences de change	33 250,43	-3 365,53
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 271 055,56	-362 894,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 412 605,00</i>	<i>2 141 549,44</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 141 549,44</i>	<i>2 504 443,94</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-851 151,21	-300 813,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	64 121 020,03	22 916 799,52

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 418 464,32	3,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 418 464,32	3,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	CAD	CAD			devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	57 447 749,29	89,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	15 806,71	0,02	1 161,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 976 030,38	3,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 188 078,73	-367 791,73
Total	-1 188 078,73	-367 791,73

	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 188 078,73	-367 791,73
Total	-1 188 078,73	-367 791,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 683 568,68	3 990 549,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 683 568,68	3 990 549,37

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
CI PART C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 683 568,68	3 990 549,37
Total	5 683 568,68	3 990 549,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2020	C1 PART C	11 292 879,47	99 327,00	113,69	0,00	0,00	0,00	-4,66
30/06/2021	C1 PART C	16 813 864,18	119 192,00	141,06	0,00	0,00	0,00	-3,92
30/06/2022	C1 PART C	14 503 094,58	120 845,00	120,01	0,00	0,00	0,00	3,12
30/06/2023	C1 PART C	22 916 799,52	1 680 531,1812	13,63	0,00	0,00	0,00	2,15
28/06/2024	C1 PART C	64 121 020,03	3 951 377,2051	16,22	0,00	0,00	0,00	1,13

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 466 302,50730	36 819 191,90
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-195 456,48340	-2 911 692,39
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 270 846,02390	33 907 499,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 951 377,20510	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	62,24
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	62,24
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	62,24
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	62,24
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0007033295 C1 PART C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	563 940,48
Pourcentage de frais de gestion variables	1,57
Commissions de surperformance (frais variables)	594 370,17
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Coupons et dividendes	16 968,62
Créances	SRD et règlements différés	4 895 634,91
Total des créances		4 912 603,53
Dettes	Frais de gestion	657 797,11
Total des dettes		657 797,11
Total dettes et créances		4 254 806,42

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	57 447 749,29	89,60
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	57 447 749,29	89,60
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	4 912 603,53	7,66
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-657 797,11	-1,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 418 464,32	3,77
DISPONIBILITES	2 418 464,32	3,77
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	64 121 020,03	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			57 447 749,29	89,59
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			57 447 749,29	89,59
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			57 447 749,29	89,59
TOTAL CANADA			1 407 159,46	2,19
CA1247651088 CAE INC	USD	30 500	528 788,16	0,82
CA13646K1084 CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	USD	11 950	878 371,30	1,37
TOTAL CURACAO			506 554,01	0,79
AN8068571086 SCHLUMBERGER LTD	USD	11 500	506 554,01	0,79
TOTAL IRLANDE			2 695 272,62	4,20
IE000S9YS762 LINDE PLC	USD	3 050	1 249 528,99	1,94
IE00B4BNMY34 ACCENTURE PLC-CL A	USD	3 544	1 003 907,24	1,57
IE00BLP1HW54 AON PLC-CLASS A	USD	1 612	441 836,39	0,69
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			52 838 763,20	82,41
US00724F1012 ADOBE INC	USD	2 234	1 158 693,27	1,81
US02079K3059 ALPHABET INC-CL A	USD	10 900	1 853 641,12	2,89
US0231351067 AMAZON.COM INC	USD	12 000	2 165 063,95	3,38
US0258161092 AMERICAN EXPRESS CO	USD	4 122	891 092,43	1,39
US0378331005 APPLE INC	USD	24 944	4 904 962,45	7,66

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US05722G1004 BAKER HUGHES CO	USD	17 950	589 395,48	0,92
US09247X1019 BLACKROCK INC	USD	952	699 774,66	1,09
US09260D1072 BLACKSTONE INC	USD	7 167	828 377,00	1,29
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS INC	USD	168	621 353,75	0,97
US1273871087 CADENCE DESIGN SYS INC	USD	1 890	543 037,53	0,85
US1491231015 CATERPILLAR INC	USD	2 835	881 652,97	1,37
US1667641005 CHEVRON CORP	USD	6 500	949 239,10	1,48
US1941621039 COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	5 810	526 377,00	0,82
US21036P1084 CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	4 077	979 302,18	1,53
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE CORP	USD	2 070	1 642 684,44	2,56
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	1 400	500 855,20	0,78
US2441991054 DEERE & CO	USD	3 238	1 129 506,06	1,76
US2546871060 WALT DISNEY CO/THE	USD	5 000	463 495,47	0,72
US36266G1076 GE HEALTHCARE TECHNOLOGY	USD	5 500	400 112,03	0,62
US3635761097 ARTHUR J GALLAGHER & CO	USD	1 655	400 670,39	0,62
US3703341046 GENERAL MILLS INC	USD	11 000	649 668,57	1,01
US38141G1040 GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	1 933	816 295,92	1,27
US45841N1072 INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	USD	3 267	373 946,60	0,58
US45866F1049 INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	4 071	520 286,80	0,81
US4612021034 INTUIT INC	USD	1 566	960 872,80	1,50

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US4943681035 KIMBERLY-CLARK CORP	USD	2 645	341 274,39	0,53
US5324571083 ELI LILLY & CO	USD	1 520	1 284 826,44	2,00
US5717481023 MARSH & MCLENNAN COS	USD	3 254	640 167,01	1,00
US57636Q1040 MASTERCARD INC - A	USD	3 573	1 471 631,67	2,30
US5949181045 MICROSOFT CORP	USD	11 676	4 872 176,45	7,60
US61174X1090 MONSTER BEVERAGE CORP	USD	8 068	376 245,54	0,59
US6153691059 MOODY'S CORP	USD	1 304	512 457,03	0,80
US6174464486 MORGAN STANLEY	USD	17 113	1 552 807,83	2,42
US64110L1061 NETFLIX INC	USD	2 060	1 297 967,32	2,02
US6541061031 NIKE INC -CL B	USD	7 500	527 751,84	0,82
US67066G1040 NVIDIA CORP	USD	23 250	2 681 640,37	4,18
US67103H1077 O'REILLY AUTOMOTIVE INC	USD	438	431 849,76	0,67
US7010941042 PARKER HANNIFIN CORP	USD	952	449 771,34	0,70
US7134481081 PEPSICO INC	USD	5 900	908 493,14	1,42
US7433151039 PROGRESSIVE CORP	USD	3 702	718 349,06	1,12
US78409V1044 S&P GLOBAL INC	USD	1 909	794 896,84	1,24
US8085131055 SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	11 239	773 225,57	1,21
US81762P1021 SERVICENOW INC	USD	2 406	1 767 088,06	2,76
US8243481061 SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	USD	1 814	505 416,88	0,79
US86800U1043 SUPER MICRO COMPUTER INC	USD	451	344 997,53	0,54

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US8716071076 SYNOPSIS INC	USD	1 046	581 115,45	0,91
US8725401090 TJX COMPANIES INC	USD	12 600	1 295 173,19	2,02
US8725901040 T-MOBILE US INC	USD	4 700	773 080,01	1,21
US92826C8394 VISA INC-CLASS A SHARES	USD	10 145	2 486 003,31	3,88

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*